

Indicateurs statistiques sur le surendettement à fin septembre 2018

LA REUNION

	août 2018	septembre 2018 *	Cumul de janvier à		année 2017
			2018 *	2017	
Dossiers déposés	137	84	901	899	1 215
Décision de recevabilité par les commissions	114	89	823	843	1 086
-Dossiers recevables	100	80	719	742	949
- Dossiers irrecevables (A)	14	9	104	101	137
Mesures de rétablissement personnel (B)	32	37	362	292	315
- Mesures imposées suite RP sans LJ	31	37	360	291	314
- Accords débiteurs sur les demandes d'ouverture d'une PRP avec LJ	1	0	2	1	1
Mesures de réaménagement des dettes (C)	63	43	464	391	481
- Plans conventionnels conclus	12	13	51	71	92
• dont plans conclus consistant en un moratoire	4	7	18	16	24
- Mesures avec ou sans effacement	51	30	413	320	389
• dont mesures consistant en une suspension d'exigibilité	17	11	126	133	170
Dossiers clôturés (D)	12	7	123	139	185
Dossiers traités par les commissions (A+B+C+D)	121	96	1 053	930	1 127
Relations avec les tribunaux					
- Dossiers jugés recevables à la suite d'un recours sur irrecevabilité (en nombre)	1	0	18	13	16
- recommandations homologuées par les juges	0	2	56	391	525

* **provisoire**

En septembre 2018, les commissions ont été saisies de 84 situations de surendettement et en ont traité 96 dans le cadre des dispositions législatives en vigueur.

Le nombre de saisines des commissions a progressé de 0,2 % sur les neuf premiers mois 2018 par rapport aux neuf premiers mois 2017 (901 dossiers contre 899 dossiers).

A fin juin 2018, 852 primo dépôts ont été enregistrés sur 12 mois glissants, soit une baisse de 7,8 % sur cette période.